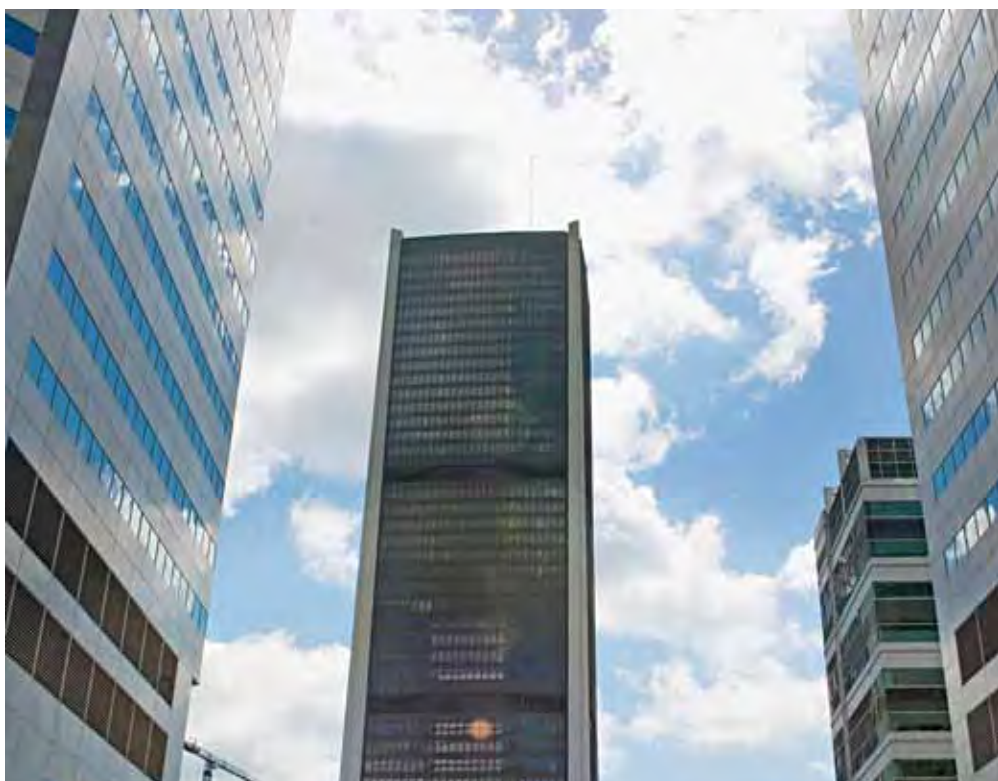


FINANCES

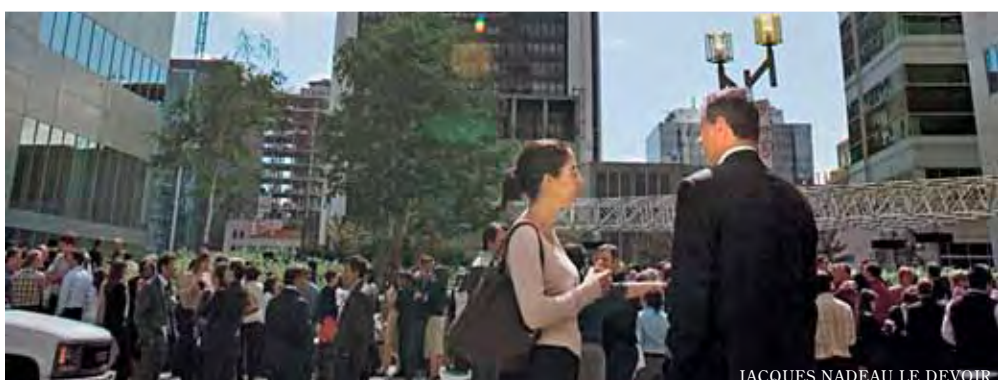
CAHIER H

INVESTISSEMENT RESPONSABLE

LE DEVOIR



JACQUES GRENIER LE DEVOIR



JACQUES NADEAU LE DEVOIR



JACQUES NADEAU LE DEVOIR



SOURCE JEAN-SÉBASTIEN COSSETTE

Unies ont institué en 2005 six Principes pour l'investissement responsable (PRI), qu'appliquent à présent plus de 850 grands investisseurs, dont la Caisse de dépôt et placement du Québec.

«À l'abri des abus financiers qui ont caractérisé la crise, écrit-on dans le rapport, cela représente aujourd'hui un nouveau modèle éthique: une finance qui dessert des objectifs sociétaux tout en générant des rendements raisonnables et compétitifs aux investisseurs et aux épargnants.»

Voilà pourquoi une équipe de chercheurs de la Chaire d'éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke et de CAP Finance (le Réseau de la finance solidaire et responsable) a cherché à dresser le portrait de la finance responsable

placements responsables et à plus de 13 milliards ceux disponibles pour des investissements responsables.

Une pratique qui se répand

«Qu'avons-nous observé?», poursuit Allison Marchildon. D'abord que ceux qui ont répondu à notre questionnaire gèrent une part de plus en plus grande des actifs qu'ils placent de façon socialement responsable. Voilà qui est fort intéressant, puisque ce n'est plus, comme il y a quelques années, une activité marginale mais bien une pratique de plus en plus courante.»

En outre, on voit qu'une bonne part de ces investisseurs font ce qu'on appelle de l'activisme actionnarial, poursuit la professeure en éthique appliquée. «Non seulement exercent-ils leur droit de vote lors des assemblées d'actionnaires, dit-elle, mais près de 70 % des répondants sont en dialogue avec les entreprises dans lesquelles ils investissent.»

C'est dire que, s'ils voient certains comportements de l'entreprise qui ne sont pas socialement ou écologiquement responsables, ces investisseurs en discutent avec la direction. «Cela nous sort de la démarche pression-réaction, pour plutôt nous engager dans un dialogue constructif», souligne Mme Marchildon. Or, dans le fond, l'objectif essentiel de la finance socialement responsable, c'est d'avoir un impact sur le comportement des entreprises afin de favoriser leur responsabilité sociale.»

Enfin, près de la moitié des grands investisseurs qui pratiquent la finance responsable adhèrent aux Principes de l'investissement responsable (PRI) de l'ONU. «Il est intéressant de voir que les PRI sont en train de devenir incontournables, constate avec satisfaction la chercheuse. Tout investisseur qui prétend faire de l'investissement responsable devra bientôt nécessairement adhérer aux PRI. C'est une donnée importante.»

Pôle de la finance responsable ?

Les auteurs du «Portrait 2010 de la finance responsable au Québec» espèrent faire un suivi régulier — tous les deux ou trois ans — de l'évolution du domaine. «Mais, comme cela représente beaucoup de travail, il faudra voir si c'est possible, indique Mme Marchildon. De plus, il faudra voir quel intervalle de temps est pertinent pour observer des changements.»

A vrai dire, les auteurs de l'étude, ainsi que d'autres intervenants dans le domaine, aimeraient voir Montréal jouer un rôle international en matière de finance responsable. «Nous pensons que Montréal a tout ce qu'il faut pour devenir un pôle de la finance responsable, rapporte Allison Marchildon. Nous sommes situés entre New York et Londres — les deux grandes capitales financières — alors qu'il s'agit de pratiques qui deviennent de plus en plus importantes chez nous... Pourquoi ne pas faire de Montréal un pôle de la finance responsable... puisque nous en avons tout le potentiel?!», lance-t-elle joyeusement.

Collaborateur du Devoir

Le monde change...

«Nous pensons que Montréal a tout ce qu'il faut pour devenir un pôle de la finance responsable»

La crise financière qui a frappé le monde en 2008 a durement affecté les économies nationales et les populations des pays développés. Selon le Fonds monétaire international (FMI), la «richesse mondiale» (le PIB de tous les pays) aurait subi une perte de 10 000 milliards de dollars à cause de la crise.

CLAUDE LAFLEUR

«Cette crise est le résultat, très prévisible, de trente ans de déréglementation financière et de spéculation effrénée», écrivent les auteurs d'un rapport intitulé «Portrait 2010 de la finance responsable au Québec». «Mais, pendant cette période, poursuivent-ils, nous avons aussi vu l'émergence d'une autre finance: la finance responsable.» Celle-ci repose sur des principes de finance solidaire et de placement fondés sur l'analyse des impacts écologiques, sociaux et de gouvernance des entreprises.

Qu'en est-il au Québec?

Si on peut avoir l'impression que rien n'a vraiment changé en matière de spéculation boursière, il n'en demeure pas moins que de nouvelles pratiques plus responsables se mettent en place. Ainsi, les Nations

au Québec. «Nous voulions voir quelle est l'offre en produits financiers responsables au Québec», rapporte Allison Marchildon, professeure adjointe au Département de philosophie et d'éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke. Est-elle importante? Y a-t-il une offre de finance responsable substantielle et intéressante? Et en quoi est-elle intéressante? Ce portrait se veut un outil pour aider autant les chercheurs que les gens du domaine à voir où nous en sommes au Québec. C'est une photo de la situation qui nous permettra ensuite de suivre les tendances vers lesquelles évolue la finance responsable.

D'entrée de jeu, les auteurs du rapport notent qu'une profusion de concepts est utilisée pour décrire cette finance en émergence: «Certains parlent de fonds "éthiques", d'autres, "d'investissements socialement responsables", voire "soutenables", notent-ils. Mais, derrière ces variations, on trouve pourtant un même principe de base fondateur: la prise en compte de considérations éthiques, sociales et écologiques, au-delà des objectifs financiers traditionnels, dans les décisions d'investissement ou de placement.»

Les auteurs observent aussi que le concept de finance socialement responsable comprend deux grands types de pratiques: le placement (sur les marchés financiers) et l'investissement (l'intervention financière directe en entreprise). Ils évaluent à plus de 160 millions les fonds disponibles pour des



RICK SCUTERI REUTERS

«L'objectif essentiel de la finance socialement responsable, c'est d'avoir un impact sur le comportement des entreprises afin de favoriser leur responsabilité sociale»



ROSELYNE MAVUNGU

«Le projet d'affaires, pour nous, est un moyen, non une fin»

Page 3



PAUL OUELLET

Le stratège de la «banque» du «rendement social»

Page 6

CAISSE DE DÉPÔT

Une première fut l'adoption d'une politique d'investissement responsable

Page 2

CANADA

Les autres acteurs de l'autre finance

Page 4

CHANTIER

Il faut voir plus loin que le simple rendement financier

Page 5

DESJARDINS

«On recherche des entreprises qui font preuve de responsabilité»

Page 6

CHAIRE D'ÉTHIQUE APPLIQUÉE

Théorie, pratique et formations vont de pair

Page 7

FINANCES

Caisse de dépôt et placement du Québec

Des « votes » qui comptent

La Caisse a été la première au Canada à adopter une politique d'investissement responsable

En 2005, la Caisse de dépôt et placement du Québec a mis en œuvre une première Politique d'investissement responsable puis, l'année suivante, elle a été parmi les premiers signataires des Principes pour l'investissement responsable (PRI) de l'ONU. Elle est également membre du Groupe consultatif canadien du Carbon Disclosure Project, une initiative internationale visant à mesurer la réduction des émissions de carbone. Enfin, en janvier dernier, la Caisse a adhéré au Water Carbon Disclosure Project, une autre initiative du même groupe.

CLAUDE LAFLEUR

Notre «bas de laine» national participe activement au mouvement de réforme de l'économie mondiale. «Nous avons été les premiers au Canada à adopter une politique d'investissement responsable», déclare Ginette Depelteau, vice-présidente principale, politiques et conformité, à la Caisse de dépôt.

Avec des actifs de 150 milliards de dollars investis un peu partout dans les entreprises québécoises, canadiennes et internationales, la Caisse est un investisseur écouté, ajoute Johanne Pichette, directrice de l'investissement responsable et des marchés boursiers à la Caisse. «Lorsque la Caisse communique avec une entreprise, étant donné notre poids, les gestionnaires sont prêts à nous écouter et, souvent, à avancer dans la direction que nous souhaitons», dit-elle.

Ce que confirme François Lebel, analyste principal en produits de consommation à la Caisse. «Chaque fois que nous rencontrons une direction d'entreprise, dit-il, on voit une progression. Si je regarde ce que c'était il y a cinq ans — lors de mes premières visites d'entreprise — et aujourd'hui, je vois une progression im-

pressionnante dans les pratiques de gestion.»

Selon Mme Depelteau, être un investisseur responsable consiste, pour la Caisse, «à procéder à l'évaluation des entreprises dans lesquelles nous investissons en fonction des critères ESG — écologiques, sociaux et de gouvernance — et de maintenir un dialogue constant avec les directions d'entreprise afin, par fois, de leur faire changer certaines pratiques».

Droit de vote : un levier très important

Étonnamment, l'une des meilleures façons que la Caisse a trouvées pour exercer son influence sur les entreprises est tout bonnement d'utiliser son droit de vote lors des assemblées d'actionnaires. «Cela a une influence incroyable sur les entreprises, parce que notre droit de vote est public», relate Mme Pichette. En fait, dévoile-t-elle, les entreprises communiquent souvent avec la Caisse avant même l'assemblée des actionnaires, parce qu'elles sont fort soucieuses de la façon dont celle-ci votera. «Les directions d'entreprise s'engagent avec nous un dialogue parce que la Caisse est un investisseur important, ajoute Mme De-

pelteau. Peu importe même le nombre de votes que nous avons lors d'une assemblée, le simple fait que la Caisse se prononce a toujours une influence et les entreprises en sont bien conscientes. C'est un levier très important!»

«C'est notre façon de dire ce qu'on apprécie ou non de la direction que prend une entreprise», indique M. Lebel. Par conséquent, certaines discussions préalables mènent à des changements dans les propositions soumises aux actionnaires, précise Mme Pichette.

Voilà pourquoi la première mesure à avoir été mise en place par la Caisse en faveur de la finance responsable a été, dès 1994, d'instituer une Politique sur les principes régissant l'exercice du droit de vote dans les sociétés cotées en Bourse. «C'est à nous de faire savoir, d'une façon très claire, ce qui nous préoccupe en exerçant notre droit de vote!», lance François Lebel. «Depuis 1994, on exerce notre droit de vote systématiquement dans toutes les entreprises dans lesquelles nous investissons», précise Ginette Depelteau.

Une Caisse « sans morale » ?

Au début de l'année, en mettant à jour sa politique sur l'investissement responsable, la Caisse a pris la décision d'exclure certaines entreprises spécifiques: celles qui fabriquent des mines antipersonnel et des armes à sous-munitions.

«C'est une procédure exceptionnelle, souligne la vice-présidente aux politiques et conformité. On n'exclut aucun autre secteur puisque, ce qu'on vise à terme,



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

En mettant à jour sa politique sur l'investissement responsable, la Caisse de dépôt et placement a pris la décision d'exclure certaines entreprises spécifiques: celles qui fabriquent des mines antipersonnel et des armes à sous-munitions.

c'est de changer le comportement des entreprises. Ainsi, on aimerait bien que les entreprises de mines antipersonnel cessent d'en fabriquer. C'est pourquoi, même si on les exclut, on demeure en communication avec elles afin de tenter de les influencer.»

Pourquoi alors ne pas «exclure» d'autres secteurs d'activité, le tabac par exemple? «Il n'y aurait pas juste les fabricants de tabac, mais aussi ceux qui le vendent!», lance François Lebel. «Il pourrait aussi y avoir le domaine de l'alcool, des loteries et, pourquoi pas, du junk food!», s'empresse d'ajouter Johanne Pi-

chette. Autrement dit: où donc tracer la ligne?

De fait, cette question a fait l'objet d'un vif débat au sein de la Caisse, rapporte-t-on. On peut avoir des objections concernant plusieurs secteurs d'activité, fait-on valoir, et ça devenait une question de déterminer si la Caisse devrait ou non avoir une morale. «Prendra-t-on position concernant la malbouffe, l'alcool, le jeu...? Il y a quantité de sujets qui portent à discussion, vous savez...»

Voilà pourquoi, rapporte Mme Depelteau, la Caisse a finalement décidé de s'en tenir

au droit international. Les fabricants de mines antipersonnel ont ainsi été exclus du portefeuille de la Caisse parce que des conventions internationales les bannissent. «La notion de l'illégalité [d'une activité industrielle] permet de tracer une ligne de démarcation, indique Ginette Depelteau. Par contre, les questions morales ne font jamais de consensus; on pourrait discuter pour ou contre bien des enjeux de l'heure — contrairement au droit international. Voilà notre ligne directrice!»

Collaborateur du Devoir

Un projet de transformation sociale

Des ACEF au Réseau des Accorderies

Des coopératives d'habitation aux quartiers verts

Des écoles de cirque aux troupes de théâtre

De la bourse Laure-Waridel aux bourses À Go, on change le monde !

Le choix de Laure Waridel



Desjardins
Caisse d'économie solidaire

Québec 418 647-1527
Montréal 514 598-2122
Lanaudière 450 753-7055

www.caissesolidaire.coop

Ensemble
pour développer
et promouvoir la
finance solidaire
et le capital de
développement
au Québec

WWW.CAPFINANCE.CA

CAP Finance
Le Réseau de la finance solidaire et responsable



FINANCES

Réseau québécois du crédit communautaire

Risque ? Oui, mais rentable

Et 3768 emplois ont été créés ou maintenus

Lorsqu'on entend parler de microcrédit, on pense systématiquement au Bangladesh, à Mohammed Yunus et sa Grameen Bank. Pourtant, cette forme de financement n'est pas l'apanage des pays pauvres. À sa façon, le Réseau québécois du crédit communautaire (RQCC) ose ici cette philosophie financière dans une formule qui fait mouche.

ÉTIENNE PLAMONDON ÉMOND

À Québec, 77 % des entreprises qui ont bénéficié du crédit communautaire demeurent en activité cinq ans après leur création, selon le RQCC. Ce chiffre est d'autant plus probant que, selon le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), seulement environ le tiers de toutes les entreprises du Québec atteignent leur cinquième anniversaire.

Or le RQCC appuie des entreprises souvent jugées à risque du point de vue des établissements financiers traditionnels. Pourtant, malgré les démarrages dans la précarité, les histoires à succès du crédit communautaire pleuvent. Parmi tant d'autres, le cas de Bummi, une entreprise de couches recyclables pour bébés, créée par un groupe de femmes, est évoqué par Roselyne Mavungu, présidente du RQCC. Bummi a bénéficié de l'un des premiers financements octroyés par l'Association communautaire d'emprunt de Montréal (ACEM), maintenant membre du RQCC. Si le projet, à l'époque, paraissait «farfelu» et «artisanal», «une dizaine d'années plus tard elles sont encore là et elles font un chiffre d'affaires qui dépasse les quatre millions», se réjouit Roselyne Mavungu.

Depuis onze ans, le réseau a quant à lui permis de créer ou maintenir un total de 3768 emplois. La clé de ce taux de survie nettement supérieur? Selon Roselyne Mavungu, l'accompagnement de proximité constitue le principal ingrédient qui a un effet marqué. «Le projet d'affaires, pour nous, est un moyen et non une fin», explique la présidente, parce qu'on parle

d'une clientèle appauvrie, marginalisée, souvent exclue, qui a besoin de tout ce processus d'accompagnement de proximité pour se remettre en action, en mouvement, reprendre confiance en elle et mieux comprendre comment ça marche.» Dans le cas des cercles d'emprunt, la formation constitue un prérequis avant l'obtention du prêt qui permettra à l'entrepreneur de faire le saut. Une démarche aux antipodes de celle des banques, où l'«on vous donne l'argent, puis... au revoir! Tout ce qu'elles veulent, c'est que vous remboursiez», tourne en dérision Roselyne Mavungu.

Modèle québécois

Le RQCC, constitué de 23 membres, soit 12 fonds communautaires et 11 cercles d'emprunt répartis dans 12 régions de la province, s'inscrit plutôt dans une démarche où il va «chercher de l'argent dans la collectivité pour prêter. C'est de la collectivité à la collectivité.» En gros, le crédit octroyé aux entrepreneurs provient généralement de dons ou d'emprunts d'entreprises privées présentes dans la localité, si ce n'est d'investissements «éthiques» collectés dans la région. Une manière de faire qui inciterait les entrepreneurs à dûment rembourser les sommes qui leur sont confiées. Le RQCC estime que 90 % des sommes prêtées via le crédit communautaire sont remboursées. «L'accompagnement de proximité qu'on fait avec notre clientèle, ça devient notre garantie. Les personnes sont conscientes que l'argent vient de la collectivité, donc il y a un plus grand souci [de rembourser]. Même quand elles font faillite ou que leur projet d'affaires ne marche pas, on en voit qui continuent de rembourser jusqu'au dernier sou.»

Depuis sa création, la RQCC a débloqué près de neuf millions en prêts. Bien qu'on y décèle la philosophie du microcrédit, le modèle québécois ne constitue pas un calque de la méthode appliquée par des groupes féminins en Afrique ou par la Grameen Bank du nobélisé Mohammed Yunus. Les prêts, s'ils avoisinent en moyenne les 6000 \$, peuvent atteindre dans certains cas jusqu'à 50 000 \$, remboursables en cinq ans.

La gestion du crédit communautaire dans la



SOURCE RQCC

Roselyne Mavungu, présidente du Réseau québécois du crédit communautaire

province s'inspire beaucoup de la façon dont elle s'est développée aux États-Unis. Selon Roselyne Mavungu, ce qui s'avère «innovant et original» dans le modèle québécois, «c'est qu'on prête à des travailleurs autonomes, à des petites entreprises, mais on prête aussi à des organismes communautaires et à des entreprises culturelles qui ont besoin d'argent».

«On reste assez novateur, surtout qu'on a été précurseur et qu'on demeure très présent dans le financement de l'économie sociale», s'enorgueillit la présidente, qui indique que le RQCC débloquait des fonds pour ce type d'entreprise bien avant que le concept ne devienne à la mode. «Sur ce point-là, on nous regarde énormément», assure-t-elle.

Davantage de capital

Mais les besoins se font de plus en plus nombreux depuis que l'économie a été ébranlée par la crise financière. Le RQCC désire maintenant augmenter le capital de prêt disponible pour

combler les nouvelles attentes. «On a davantage de demande, parce que la crise économique actuelle a renversé et déséquilibré le marché de l'emploi. Il y en a plus qui se sentent marginalisés, exclus, ou qui ne trouvent pas de travail et se dirigent vers la création de leur propre emploi. Donc, il y a beaucoup plus d'entreprises autonomes qui sont en train de se créer. La crise a contribué à l'essor du microcrédit québécois», constate-t-elle.

C'est pour cette raison que le RQCC a annoncé, en mars dernier, la mise en branle de sa première stratégie nationale de financement, afin de trouver de nouvelles sources de capitalisation. «En faisant une stratégie nationale concertée, nous allons peut-être pouvoir toucher, à un plus haut niveau, des partenaires et des investisseurs soucieux d'investissement éthique pour pouvoir consolider l'offre de crédit communautaire.» Dans la même optique, Roselyne Mavungu encourage le développement de partenariats. Le RQCC négocie en ce moment avec le Mouvement Desjardins qui, région par région, commence à offrir du financement en capital ou des prêts pour permettre aux différents organismes membres du RQCC d'exercer leurs activités. Elle croit que l'élaboration de nouveaux partenariats pourra mener vers du cofinancement, ce «qui ne peut qu'aider la cause des entrepreneurs au Québec».

Le RQCC revendique, du même coup, que le gouvernement provincial mette en place des incitations fiscales pour les investisseurs individuels, corporatifs ou institutionnels qui voudraient ajouter des sommes dans les fonds et les cercles d'emprunts du RQCC. «Ça ferait beaucoup avancer notre cause», déclare Roselyne Mavungu. Mais le réseau doit aussi relever le défi de rendre ses activités plus visibles. «Il y a beaucoup de personnes qui sont intéressées par tout ce qui est capital de développement et il faut que l'information arrive vers elles. C'est sûr que nous souffrons, le RQCC, d'un déficit de représentation. Or c'est important. Plus c'est connu, plus on va pouvoir faire avancer non pas le crédit communautaire, mais la clientèle qui en bénéficie.»

Le Devoir

15 ans d'action pour une économie plus performante, plus équitable et plus verte.

Institution financière indépendante
créée à l'initiative de la CSN,
Fondation favorise l'accès à
l'épargne-retraite et contribue au
maintien et à la création d'emplois
de qualité au Québec par ses
investissements dans les entreprises d'ici.

www.fondaction.com

www.REERvert.com

FONDATION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI



FINANCES

CANADA

Des acteurs pour une finance socialement responsable

«Montréal a perdu du terrain par rapport à Toronto et New York»

Au Canada, plusieurs groupes travaillent à développer une finance sociale, solidaire et responsable. En voici quelques-uns.

MARTINE LETARTE

Fondée en 1989, l'Association pour l'investissement responsable (AIR) est une pionnière dans le domaine au Canada. «C'était au début de toute la mouvance, alors qu'on voyait arriver les premières offres de services en matière d'investissement responsable», indique Colette Harvey, membre du conseil d'administration de l'AIR et conseillère principale en finance responsable à la Caisse d'économie solidaire Desjardins.

Cela a suivi une longue remise en question. «Les communautés religieuses avaient lancé ce processus de questionnement parce qu'elles se demandaient si elles allaient faire fructifier leur argent avec n'importe quoi. On s'est donc mis à parler de critères autres que financiers. Au fil des ans, l'investissement responsable s'est beaucoup développé et raffiné», explique Mme Harvey.

L'AIR regroupe plus de 400 membres: sociétés d'investissement, établissements financiers, conseillers financiers, organismes à but non lucratif, caisses de retraite et regroupements intéressés à tout ce

qui touche à l'investissement responsable.

L'objectif de l'association est de promouvoir l'investissement socialement responsable au Canada, de différentes façons, notamment en collectant des données. D'ailleurs, en matière d'investissement responsable, il semble que la progression soit remarquable. «En 2000, 2,9 % des actifs financiers canadiens étaient gérés avec des critères socialement responsables. Cela représentait 51 milliards. En 2010, on était rendu à 19 % des actifs, soit 531 milliards», indique Mme Harvey.

Pour arriver à faire ce travail de recherche, l'AIR n'hésite pas à s'associer à différents chercheurs. Son site contient aussi de l'information pour les investisseurs, notamment sur les différents fonds communs de placement socialement responsables au Canada. «On y voit la philosophie derrière les fonds et comment ils sont gérés. C'est très concret», précise-t-elle.

L'AIR s'occupe aussi du volet de formation. «Nous sommes en train de mettre sur pied une formation pour les conseillers financiers. Nous souhaitons qu'ils

soient capables de mieux conseiller les consommateurs», affirme Colette Harvey.

L'AIR organise également un congrès annuel. «Cette année, il aura lieu à Victoria, et on espère l'accueillir à Montréal en 2012», précise-t-elle.

Social Innovation Generation (SIG) et ses projets

Le blogue *SocialFinance.ca*, dirigé depuis 2010 par le partenariat national Social Innovation Generation (SIG) et son partenaire ontarien SIG @ MaRS, a pour objectif de relier tous les Canadiens intéressés à la finance socialement responsable. Publié dans la langue de Shakespeare, le site est mieux connu au Canada anglais. «Nous sommes basés à Toronto, mais nous aimerions être plus présents au Québec. Nous sommes ouverts aux nouveaux collaborateurs francophones», affirme Peter Deitz, éditeur du site. Ce New-Yorkais d'origine a d'ailleurs accordé une entrevue au *Devoir* dans un très bon français.

«Le blogue sert de plateforme d'échange, dans le domaine de la finance socialement responsable, entre les travailleurs expérimentés du domaine de la finance, mais aussi les étudiants et les gens en-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Montréal pourrait devenir un véritable centre de l'investissement durable, entre autres parce qu'il y existe une grande expertise dans le domaine.

gagés dans le milieu social», explique M. Deitz.

En plus du blogue, SIG et SIG @ MaRS dirigent d'autres projets dans le domaine de la finance socialement responsable, comme le Groupe d'étude canadien sur la finance sociale. Parmi les membres, on retrouve Paul Martin, ancien premier ministre du Canada, et Nancy Neamtan, présidente et directrice générale du Chantier de l'économie sociale.

Le groupe a déposé, à la fin de l'année dernière, un rapport qui

incluait sept recommandations pour que les marchés financiers créent une valeur plus durable pour la société. Par exemple, la recommandation n° 1 indique que, pour maximiser leurs résultats dans le cadre de leur mission, les fondations canadiennes publiques et privées devraient investir, d'ici 2020, au moins 10 % de leurs capitaux en investissements axés sur leur mission.

Pour faire avancer ses recommandations, différents partenaires ont été choisis, comme Fondations communautaires du

Canada et Fondations philanthropiques Canada.

Toutefois, il se pourrait que la recommandation n° 3, par rapport à la création de nouveaux instruments obligataires dans le but de diriger des capitaux privés vers des interventions sociales et écologiques efficaces, avance plus rapidement que les autres.

«C'était dans la plateforme électorale des conservateurs comme un exemple de leur intérêt pour la finance sociale, donc c'est possible que le gouvernement aille de l'avant avec ça. Mais on remarque que tous les partis fédéraux avaient inclus la finance sociale dans leur plateforme électorale, donc le potentiel du concept est de mieux en mieux compris à l'échelle gouvernementale», précise M. Deitz.

Initiative pour la finance durable Montréal

Un nouveau joueur, dans le domaine de la finance socialement responsable, est en train de se mettre sur pied: l'Initiative pour la finance durable Montréal.

«Nous croyons que les entreprises qui investissent de façon durable diminuent leur profil de risque et sont plus rentables à long terme. C'est plutôt reconnu en Europe, mais moins ici et aux États-Unis. Nous voulons donc créer cette initiative pour mettre de l'avant le fait que l'investissement socialement responsable diminue les risques», affirme Mary C. Larson, membre du comité directeur de l'Initiative pour la finance durable Montréal et associée principale chez Brimstone.

L'organisme à but non lucratif souhaite également revamp la réputation de Montréal en matière de finance. «Montréal a perdu du terrain par rapport à Toronto et New York et, en Amérique du Nord, le domaine de la finance socialement responsable est très peu développé. Nous croyons qu'on pourrait faire de Montréal un véritable centre de l'investissement durable, entre autres parce que nous avons une grande expertise dans le domaine. Nous avons aussi plusieurs grandes entreprises et établissements financiers actifs dans le domaine. Il faut toutefois unir les forces et trouver une façon de valoriser davantage l'investissement socialement responsable», explique Mme Larson.

L'Initiative pour la finance durable Montréal a déjà mis sur pied le programme d'agrément professionnel en placements durables avec le Centre d'études David-O'Brian sur la durabilité des entreprises, de l'École de gestion John-Molson. Conçu pour les professionnels de la finance, des investissements ou des affaires, il sera lancé en septembre.

L'Initiative pour la finance durable Montréal amorce ses activités au Québec, mais sa vision est globale. «Nous pourrions être actifs aussi au Canada anglais et aux États-Unis», indique Mme Larson.

Les réunions tenues pour arriver à la création de l'Initiative pour la finance durable Montréal ont commencé il y a un an. Actuellement, un conseil d'administration par intérim a été créé, mais le lancement officiel de l'organisation est prévu à l'automne.

Collaboratrice du Devoir



FONDS DESJARDINS ENVIRONNEMENT



DESJARDINS: CHEF DE FILE EN INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Il y a vingt ans déjà, l'équipe des Fonds Desjardins créait l'un des premiers fonds responsables au Canada et le premier au Québec: le Fonds Desjardins Environnement.

Récemment, nos experts innovaient à nouveau en créant la première solution de placement socialement responsable au Québec: les portefeuilles SociétéTerre, composés notamment du Fonds Desjardins Environnement.

En optant pour nos solutions de placement responsable, vous faites le meilleur choix pour vous, votre collectivité et l'environnement.

Parlez-en à votre conseiller de Desjardins, votre expert en matière de placement.

Solutions de placement



1 800 CAISSES fondsdesjardins.com



Coopérer pour créer l'avenir

Les Fonds Desjardins sont offerts par Desjardins Cabinet de services financiers inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif et l'utilisation d'un service de répartition d'actifs peuvent donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié des Fonds Desjardins dans lequel le service de répartition d'actifs investit avant de faire un placement.

FINANCES

INVESTISSEMENT
RESPONSABLE
CE CAHIER SPÉCIAL
EST PUBLIÉ
PAR LE DEVOIR

Responsible
NORMAND THÉRIAULT

ntheriault@ledevoir.com

2050, rue de Bleury, 9^e étage,
Montréal (Québec) H3A 3M9.

Tél.: (514) 985-3333

redaction@ledevoir.com

FAIS
CE QUE DOIS

FINANCES

Chantier de l'économie sociale

Il faut voir plus loin que le simple rendement financier

Montréal accueille à l'automne le Forum international de l'économie sociale et solidaire

CAP Finance est le regroupement des principaux acteurs dans le domaine de la finance socialement responsable au Québec. Le Chantier de l'économie sociale, par le biais de ses deux instruments financiers que sont le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) et la Fiducie du Chantier de l'économie sociale (FCES), y participe pleinement.

PIERRE VALLÉE

«**N**otre présence au sein de CAP Finance, par le biais de nos deux outils financiers, est toute naturelle, explique Nancy Neamtan, présidente et directrice générale du Chantier de l'économie sociale. Une des missions du Chantier de l'économie sociale est de faire la promotion de l'économie sociale et notre présence au sein de CAP Finance rejoint cette dimension. CAP Finance a pour mandat de faire la promotion de la finance socialement responsable et de contribuer à son développement. Nous cherchons, avec nos partenaires de CAP Finance, non seulement à rendre plus visible et mieux connue la finance socialement responsable, mais aussi à affecter l'ensemble du secteur financier, afin que la finance socialement responsable devienne la norme plutôt que l'exception.»

Jacques Charest, directeur général de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale, abonde dans le même sens. «L'économie sociale tout comme la finance socialement responsable sont des secrets trop bien gardés. Avec CAP Finance, nous nous regroupons entre pairs afin de mieux nous positionner. Déjà, les partenaires de CAP Finance collaborent entre eux sur une base quotidienne, mais, en se regroupant sous le vocable de CAP Finance, on passe à la prochaine étape, celle d'une plus grande

visibilité qui nous permettra de démontrer clairement que la finance socialement responsable est viable. En réalité, elle l'est doublement. Elle est rentable financièrement et elle est rentable socialement. C'est à mes yeux une situation gagnant-gagnant.» Et Philippe Garant, directeur intérimaire du RISQ, d'y aller d'un exemple. «Lorsque la finance socialement responsable investit dans une entreprise d'économie sociale qui fait de la réinsertion, elle agit sur le plan économique, mais elle contribue aussi à améliorer la qualité de vie de ces personnes.»

Recherche et internationalisation

Ce regroupement permettra en plus de développer des outils de recherche sur la finance socialement responsable, comme le démontre l'association de CAP Finance avec la Chaire d'éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke. «Les partenaires seront mieux placés pour partager leurs bons coups et leurs compétences, croit Nancy Neamtan. Cela pourra éventuellement déboucher sur la formation de nouveaux outils économiques qui nous permettront de mieux répondre aux demandes des promoteurs des entreprises de l'économie sociale. Contrairement à la finance traditionnelle, où ce sont les détenteurs de capitaux qui sont les



Nancy Neamtan: «L'économie sociale et la finance socialement responsable partent du bas pour aller vers le haut.»

uniques décideurs, l'économie sociale et la finance socialement responsable partent du bas pour aller vers le haut.»

Et, aux yeux de Philippe Garant, c'est une occasion de pousser plus loin la recherche dans le domaine. «Au fil des ans, nous avons développé, au RISQ, des guides d'analyse qui permettent d'évaluer une entreprise d'économie sociale, dont les critères d'évaluation ne peuvent pas être les mêmes que pour une entreprise ordinaire qui a pour seul critère la rentabilité financière. CAP Finance permettra d'amorcer des recherches plus poussées afin de mieux cerner les enjeux de la finance socialement responsable.

Un des enjeux est la mise en place d'indicateurs capables de mesurer les formes de rendement autres que le seul rendement financier. Cela permettra aussi de tisser des liens avec des chercheurs internationaux et de s'arrimer à ce qui se fait en matière de finance socialement responsable ailleurs dans le monde.»

Une démarche déjà amorcée, selon Nancy Neamtan. «Nous accueillerons ici à Montréal, l'automne prochain, le Forum international de l'économie sociale et solidaire.»

De nouvelles applications

À l'origine, la finance socialement responsable a été mise en place afin de donner un appui fi-

nancier aux entreprises d'économie sociale qui peinaient à obtenir le financement nécessaire à leur développement auprès des établissements financiers traditionnels. Mais la finance socialement responsable a aussi un volet de placements puisque certains individus et organisations cherchent à placer leur argent dans des entreprises socialement responsables. On pense, entre autres, à l'apparition des Fonds de placements éthiques.

«Il y a un autre phénomène qui se produit de plus en plus et qu'on cherche à développer, souligne Nancy Neamtan. Les grandes fondations, individuelles ou collectives, cherchent à sou-

nir seulement les organismes dont la mission est conforme à leurs valeurs, c'est ce qu'on appelle en anglais mission-related investments. Malheureusement, ces grandes fondations soutiennent surtout des organismes de charité. Nous aimerions bien les amener à avoir moins recours à la charité et à investir davantage dans les entreprises d'économie sociale dont la mission est conforme à la leur.»

Une idée doublement efficace, selon Jacques Charest. «Prenons l'exemple d'une fondation dont le capital s'élève à un million de dollars. La fondation place ce capital sur le marché traditionnel et, avec les intérêts accumulés, finance les organismes de charité. Mais si ce capital était investi dans des entreprises de l'économie sociale, la fondation recevrait de toute façon une somme en intérêts, qui servirait aux mêmes fins, mais la fondation aura en plus investi un million de dollars dans l'économie sociale.»

La relève dans les PME est aussi un autre enjeu. «L'économie sociale peut être une réponse à ce problème, explique Nancy Neamtan. Lorsqu'il n'y a pas de relève, le propriétaire d'une PME n'a pas d'autre choix que de vendre son entreprise, qui devient alors souvent la proie d'une multinationale. Par contre, une autre solution est de fonder une coopérative de travailleurs qui rachèterait l'entreprise et en assurerait ainsi la pérennité. Mais, pour que cela se produise, encore faut-il que les travailleurs trouvent le financement nécessaire, d'où l'importance de la finance socialement responsable.»

Collaborateur du Devoir

INVESTISSEMENT RESPONSABLE

n.m. [ēvestismã] [respõsabl]

- 1 Droit de vote exercé dans 4 388 assemblées d'actionnaires.
- 2 Dialogue avec l'ensemble des compagnies publiques canadiennes en portefeuille.
- 3 Application des critères ESG* dans 100 % des analyses d'investissement dans des compagnies publiques canadiennes.
- 4 Adhésion aux Principes pour l'investissement responsable (PRI) de l'ONU.

Pour nous à la Caisse,
L'INVESTISSEMENT
RESPONSABLE,
ON EN FAIT UN DEVOIR.

* Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance

Caisse de dépôt et placement
du Québec

FINANCES

Desjardins

« On recherche des entreprises qui font preuve de responsabilité »

Pour le client, quatre portefeuilles sociétaires et le Fonds Desjardins Environnement

Le Mouvement Desjardins porte une attention particulière à l'investissement socialement responsable (ISR). Par le biais de fonds identifiés et de programmes mis sur pied pour concilier rendement et respect des valeurs, les entreprises sont invitées à se livrer à de meilleures pratiques envers les milieux de vie et l'environnement où elles évoluent.

RÉGINALD HARVEY

La grande coopérative financière québécoise privilégie plusieurs démarches responsables, dans le cadre desquelles les investisseurs manifestent une préoccupation normale pour le rendement tout en tenant compte de considérations éthiques, sociales et écologiques. Rosalie Vendette, conseillère en investissement responsable, en trace les contours: «On intervient principalement à deux moments dans la construction des produits; on peut le faire avant la sélection des titres en placement et une fois que les gens sont devenus actionnaires des entreprises.»

Elle se penche sur les processus qui ont cours avant que les choix ne soient arrêtés: «On dispose de filtres d'exclusion qui servent, dans un premier temps, à rejeter les entreprises qui évoluent dans les domaines du tabac, du nucléaire et de l'armement. Par la suite, on parle d'un univers de placements, si je prends en compte le Fonds Environnement Desjardins, tel que défini dans le prospectus des moyennes et grandes capitalisations boursières canadiennes; cet échantillon comprend quelque 200 entreprises. Celles-ci

sont alors soumises à une évaluation sur les plans de l'environnement, du social et de la gouvernance (ESG).»

Elle explique la raison de cette procédure: «On veut évaluer ces entreprises pour bien comprendre leurs comportements et engagements qu'elles prennent ou non par rapport aux critères de responsabilité ESG; de plus, on est ainsi capable d'avoir une opinion sur leur système de gestion. Si je prends l'exemple du Fonds Desjardins Environnement, quand on dit système de gestion, on va regarder, selon les secteurs d'activité, comment les entreprises se comportent à l'égard des agents polluants, des déchets et de l'eau; on va aller très loin dans notre investigation avec le soutien des outils dont on dispose.»

Une fois cette étape franchie, une autre équipe prend le relais: «Cette recherche est alors présentée au groupe consultatif en environnement, qui est composé de six experts en écologie extérieurs à Desjardins; ils sont chargés d'émettre une recommandation en fonction de laquelle les entreprises sont admises dans l'univers des placements ou en sont rejetées.» Ces travaux trouvent leur fondement dans le concept de responsabilité:

«On recherche des entreprises qui font preuve de responsabilité par rapport à l'environnement et qui s'engagent dans une démarche pour s'améliorer; il n'est pas nécessaire qu'elles soient parfaites sur le plan écologique pour faire partie de l'univers restreint de placements qui est transmis aux gestionnaires de portefeuilles ou aux sous-conseillers en valeurs.»

Par la suite, Desjardins n'hésitera pas, dans un deuxième temps, à interpeller dans une démarche respectueuse, à titre d'actionnaire, les entreprises qui se montrent récalcitrantes dans leur démarche écologique, sociale et de gouvernance; le mouvement devient alors un levier de changement pour celles-ci: «On va entrer en contact avec celles-ci pour les sensibiliser à nos préoccupations et on va leur demander plus d'information sur des sujets. Si l'entreprise ne considère pas nos revendications comme justes, on peut, si le dialogue est rompu, se présenter en assemblée des actionnaires et déposer des propositions pour corriger la situation.»

Niches et retombées économiques

Il existe donc des niches qui sont spécialement destinées à une clientèle en quête d'une éthique financière plus pointue, dans un monde malmené par les soubresauts économiques des dernières années, comme Mme Vendette le spécifie: «Pour nous, on a choisi d'exprimer cela dans des produits spécifiques, qui sont les quatre portefeuilles sociétaires et le

Fonds Desjardins Environnement. On a opté pour cette façon de faire et on offre au membre ou au client potentiel d'opter pour notre démarche; s'ils sont intéressés par ce genre d'investissement, ils peuvent se tourner vers celui-ci ou, dans le cas contraire, opter pour des produits plus traditionnels.»

Tous les secteurs d'activité en Bourse figurent dans l'inventaire: «On ne fait pas d'exclusion et, par conséquent, il y a une répartition sectorielle similaire à celle des produits qui ont les mêmes objectifs de placement. Du côté du Fonds en environnement, en tête de liste au 31 décembre 2010, figurent les matériaux et l'énergie, à 28 %, les secteurs financiers, à 24 %, suivis de l'ensemble des autres catégories de produits (industrie, technologie, consommation, communication etc.).»

Rosalie Vendette assure que les investissements socialement responsables apparaissent comme un marché en plein développement: «La revue canadienne spécialisée dans ce domaine laissait savoir récemment que c'est près de un dollar sur cinq qui appartient à ce marché; on parle de 19 % des actifs au Canada qui sont gérés à partir de considérations écologiques, sociales et de gouvernance.» Elle apporte une distinction: «Il existe plusieurs façons d'investir de la sorte; notre manière de le faire en est une, mais il y en a d'autres. Par exemple, il existe un volet plus spécifique, qui est celui d'un investissement direct dans le cadre d'un autre type d'économie; c'est plus marginal, mais je dirais que, pris dans son ensemble, le monde financier effectue un virage dans ce sens-là.»

Elle fait le point sur une situation qui montre que de plus en plus de gens sont préoccupés par le caractère social des placements: «On pense qu'il y a un marché qui va se développer et qu'il y a un intérêt croissant de nos membres pour celui-ci; il y a des jeunes entrepreneurs qui sont intéressés, mais on retrouve tous les profils d'investisseurs parmi nos clients.»

Collaborateur du Devoir



Paul Ouellet, directeur général de la Caisse d'économie solidaire Desjardins

Caisse d'économie solidaire

La « banque » du « rendement social »

Les principes directeurs de la Caisse d'économie solidaire Desjardins reposent, depuis sa fondation il y a une quarantaine d'années, sur une ferme volonté de contribuer à la construction d'une société plus juste et plus solidaire, c'est-à-dire une société qui prend le parti de l'emploi, du partage, de l'entraide et du développement durable. Entretien avec son directeur général, Paul Ouellet.

THIERRY HAROUN

«La mission de la Caisse d'économie solidaire Desjardins, c'est essentiellement de recueillir de l'épargne et des placements afin que cela serve de levier en vue de financer des projets collectifs au service de la collectivité dans différents domaines, tels que l'habitation, la culture et l'insertion en emploi. Et de financer notamment des entreprises coopératives et des associations à but non lucratif qui portent des projets à caractère économique, social et écologique», lance d'entrée de jeu Paul Ouellet.

Mission possible

Est-ce un modèle qui a fait ses preuves? «Eh oui! Ça fonctionne même très bien. Cette mission qu'on s'est donnée au départ est accompagnée d'un mouvement très large sur le plan de développement social et solidaire au Québec. La caisse ne peut pas

bien sûr prétendre être l'instigatrice de tous les projets, elle est une accompagnatrice des projets. En ce sens, elle facilite l'accès au crédit pour permettre à des gens de réaliser leurs rêves, lesquels naissent dans les quartiers, les villages et les régions du Québec», rappelle M. Ouellet.

«Au fond, ajoute-t-il, pour la caisse, l'économie est plurielle, c'est-à-dire qu'elle est l'addition de l'économie privée, de l'économie publique et de l'économie sociale. Elle est porteuse de deux grands courants, soit le monde coopératif et le monde associatif. Et, chez nous, on parle de finance socialement responsable.» C'est-à-dire? «On offre ce qu'on appelle du "rendement social", qui a des finalités sociales, culturelles et écologiques.»

Des chiffres et des lettres

À titre d'exemple, il précise que, au Canada, 5 % de l'ensemble de l'encours des fonds

VOIR PAGE H 7: CHIFFRES

DE L'IDÉE À L'ACTION... LES OUTILS FINANCIERS DU CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Des outils uniques et novateurs offrant des produits financiers pour toutes les étapes du développement de votre entreprise d'économie sociale

Aide Technique

Étude de faisabilité et/ou de marché, plan d'affaires, etc.

Prédémarrage

Préparation et mise en œuvre d'un projet

Prêt de capitalisation

Démarrage, développement, consolidation



www.fonds-risq.qc.ca
1 855 388-2355

Capital patient

Sans exigence de remboursement de capital avant 15 ans

Pour soutenir votre développement à long terme:

Fonds de roulement
Projet immobilier



www.fiducieduchantier.qc.ca
1 877 350-0992

L'éthique fait partie du programme

Qu'il faut pour bien faire? L'éthique appliquée, un atout majeur pour une prise de décision éclairée.

Programmes offerts en formation continue

- Maîtrise en philosophie, cheminement en éthique appliquée
- Microprogramme et diplôme de 2^e cycle en éthique appliquée

Aborder les enjeux éthiques selon une approche interdisciplinaire.

Réussir

grâce à l'expertise de la Chaire d'éthique appliquée.



USherbrooke.ca/philosophie

FINANCES

SHERBROOKE

« Nous vivons présentement un moment charnière »

Théorie, pratique et formations vont de pair

Depuis sa création en 1999, la Chaire d'éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke se penche sur les diverses questions éthiques qui se posent aux sociétés modernes. Depuis trois ans, elle s'intéresse au phénomène de la finance socialement responsable.

PIERRE VALLÉE

« En éthique appliquée, explique André Lacroix, titulaire de la Chaire d'éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke, on peut commencer par travailler avec les personnes. Mais on se rend vite compte que cela n'est pas suffisant et qu'il faut aussi travailler avec les organisations, ce qui mène à un second niveau d'intervention. Et comme ces personnes et ces organisations fonctionnent dans une société alimentée par un système économique, le troisième niveau d'intervention devient alors l'économie. »

C'est un concours de circonstances qui a mis la Chaire d'éthique appliquée sur le chemin de CAP Finance, le regroupement des principaux acteurs de la finance socialement responsable au Québec, et qui l'a menée à ouvrir un nouveau chantier sur la finance socialement responsable. « C'était l'occasion parfaite qui nous permettait de nous pencher sur l'économie. D'ailleurs, ma thèse de doctorat portait justement sur les limites éthiques de l'économie. Nous vivons présentement un moment charnière. La financiarisation à outrance de l'économie a dépossédé les gouvernements et les collectivités de leur apport à l'économie et elle a causé la crise financière et la récession que nous avons connues. Dans ce contexte, l'apparition d'une finance socialement responsable devient une solution de rechange intéressante qui mérite qu'on l'étudie. »

Une démarche en deux volets

La démarche utilisée par la Chaire d'éthique appliquée sera identique à celle mise au point pour les autres questions d'éthique sur lesquelles elle s'est penchée. « À la création de la Chaire d'éthique appliquée, on a rapidement compris que la recherche fondamentale, aussi nécessaire soit-elle, ne peut pas suffire et qu'elle doit être complétée par des actions concrètes. C'est la raison pour laquelle nous avons aussitôt mis en place un volet de formation et d'inter-

vention. Cela nous permet de conseiller et d'accompagner un organisme ou une personne lorsqu'une question éthique fait surface. Nous avons aussi formé des personnes capables de le faire au sein des organisations. » Notons au passage que la Chaire d'éthique appliquée est responsable de la formation en éthique pour plusieurs corps policiers, dont la Sûreté du Québec, ainsi que pour plusieurs ministères et organismes.

Il en sera donc ainsi pour la finance socialement responsable. « Dans un premier temps, il faudra définir précisément ce qu'est la finance socialement responsable, qui en sont les acteurs principaux et quels sont les outils à leur disposition. Prenons un des outils de la finance socialement responsable: le tamisage. Ce dernier peut être négatif ou positif. On refuse d'investir dans une entreprise qui, par exemple, fabrique des armes. Ou, au contraire, on investit dans une entreprise parce qu'elle possède une excellente fiche en matière de conditions de travail. Mais quels sont les critères qu'on devrait retenir pour le tamisage et est-ce que le tamisage est toujours nécessaire? Un autre cas est celui de l'activisme actionnarial. On investit dans une entreprise et on se sert du poids de nos actions pour influencer et changer la façon de faire de l'entreprise. Est-ce efficace et dans quel contexte? Ce sont de telles questions auxquelles il faut d'abord répondre avant de passer à la prochaine étape. »

Dilemmes à démêler

La tâche ne sera pas simple, car plusieurs des questions éthiques liées au financement socialement responsable sont complexes et peuvent devenir, pour ceux qui doivent prendre les décisions, un véritable casse-tête. « Prenons l'exemple d'une PME située dans un petit village au Québec. Son bilan est bon, son plan d'affaires aussi, mais elle a grandement besoin d'un nouvel investissement si elle veut poursuivre ses activités. Sans ces nouveaux fonds, l'entreprise devra fermer ses portes, ce qui entraînera possiblement la fermeture du villa-

ge. À première vue, dans le contexte de la finance socialement responsable, on devrait investir dans cette PME. Par contre, les sous-traitants de cette PME, situés en Amérique latine, bafouent éhontément les droits de la personne. Doit-on financer la PME malgré tout et passer sous silence la mauvaise conduite des sous-traitants? Doit-on refuser d'investir par principe et risquer la fermeture du village? Doit-on exiger de la PME qu'elle trouve de nouveaux sous-

traitants plus respectueux des droits de la personne? Ou doit-on plutôt investir dans l'entreprise et aider les sous-traitants à changer leurs comportements? »

Intervention et formation

Cet exemple illustre bien la complexité des questions éthiques dans le domaine de la finance socialement responsable. « C'est la raison pour laquelle il faut, dans un premier temps, bien cerner les enjeux de la finance so-

cialement responsable et mettre en place des outils et des indicateurs nous permettant de bien mesurer la dimension éthique. »

Une fois ce travail fait, la Chaire d'éthique appliquée entend, dans un deuxième temps, passer au volet d'intervention et de formation. « Ensuite, il faudra mettre en place des modèles d'intervention et de formation afin d'outiller les dirigeants du monde de la finance quant à la dimension éthique de la finance, afin qu'ils

puissent prendre la bonne décision et faire le bon choix. Cela représente un double défi. D'une part, il faudra développer les modèles d'intervention et de formation et, d'autre part, il faudra travailler avec le milieu financier si on veut que ces formations et ces interventions portent fruit. Idéalement, ces formations devraient être offertes là où on forme les financiers, c'est-à-dire à l'université. »

Collaborateur du Devoir

www.fondsftq.com



CAP FINANCE

UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE

Le Fonds de solidarité FTQ est fier de sa participation dans ce nouveau réseau d'investisseurs dont la mission est de promouvoir et d'assurer la croissance de la finance solidaire et du capital de développement en partenariat avec les intervenants des différents milieux.

Par son origine, ses valeurs et ses pratiques, le Fonds a adopté une stratégie d'investissement liée aux objectifs de développement durable, tant d'ordre économique, social, qu'environnemental, contribuant ainsi à FAIRE TOURNER L'ÉCONOMIE D'ICI.

FAIRE TOURNER L'ÉCONOMIE D'ICI.

FONDS de solidarité FTQ

CHIFFRES

SUITE DE LA PAGE H 6

de placements se trouvent dans des placements éthiques, tandis que ce taux atteint 32 % à la Caisse d'économie solidaire Desjardins, en date de décembre 2010. Un secteur qui croît de 10 % par année depuis trois ans, fait-il remarquer. De plus, 75 % du volume de financement de la Caisse est dirigé vers des projets à caractère collectif.

La caisse constitue un carrefour où se croisent plus de 13 000 membres. En 2010, la caisse a mis à la disposition de ses 2463 coopératives et organisations à but non lucratif plus de 266 millions de dollars en nouveaux crédits. Cette somme a servi à financer 155 projets ancrés dans leur milieu, et ce, à l'échelle de la province. En voici quelques exemples.

La caisse a prêté 4,9 millions de dollars à la compagnie de création La Manufacture pour agrandir et rajeunir son espace théâtral, le Théâtre La Licorne. Elle a financé à hauteur de un million de dollars la nouvelle maison de Santropol Rouland, l'une des plus importantes popotes roulantes de Montréal. Elle est aussi venue en appui à la Coopérative de travailleurs d'ambulance de l'Estrie. Elle a de plus assuré le financement de 4,8 millions de dollars dans le cadre d'un projet d'une valeur totale de 5,2 millions, qui consiste essentiellement à rénover les 35 bâtiments du Camp musical Saint-Alexandre.

Quoi d'autre? La caisse a participé activement à l'édification du nouveau bâtiment vert d'Équiterre en finançant sa construction à hauteur de 12 millions de dollars, tient à rappeler Paul Ouellet. « C'est un bâtiment qui sera un phare sur le

plan du développement durable. Il sera situé au cœur du Quartier des spectacles de Montréal. Son inauguration devrait avoir lieu cet automne. Ce bâtiment de cinq étages regroupera beaucoup d'organisations à vocation culturelle, sociale et écologique. Il est déjà en construction. Par ailleurs, la caisse a été associée à la gestation de ce projet-là, cela remonte à cinq ou six ans. En cela, j'ajouterais que l'une des caractéristiques de la caisse, c'est de recevoir de tels projets, qui sont au départ de l'ordre du rêve, pour ensuite orienter ces gens, qui ont un rêve à réaliser, les guider et les référer à d'autres organisations dans le cadre du montage de leur projet. »

On notera également un appui financier de la caisse de plus de cinq millions de dollars qui a permis à l'École de cirque de Québec de rénover ses locaux situés dans une église. « On a en effet accompagné ce beau projet. L'école de cirque loge dans une ancienne église située dans le quartier Limoilou, dans la 2^e Avenue. C'est un projet exemplaire sur le plan de la récupération du patrimoine religieux », juge M. Ouellet.

Et demain ?

Quels sont les projets d'avenir de la caisse? « On va poursuivre nos engagements et nos grandes missions à l'échelle des projets coopératifs. Vous savez, il y a une partie du monde financier qui n'a pour seul but que le rendement spéculatif. Alors que nous, on fait le pari que la finance doit d'abord être au service de l'économie réelle, celle qui crée des emplois, celle qui répond aux besoins sociaux, culturels et écologiques », conclut M. Ouellet.

Collaborateur du Devoir

Fonds de travailleurs

« On fait tout pour être le plus responsable possible ! »

Fondation obtient un A+

Depuis sa fondation en 1996, Fondation s'engage dans la voie du développement durable. Quelque quinze ans plus tard, le fonds de travailleurs de la CSN s'impose comme l'une des figures de proue du financement responsable au Québec.

ÉMILIE CORRIVEAU

Ayant pour mission fondamentale de maintenir et de créer des emplois par des investissements auprès des entreprises québécoises en général, Fondation a également pour objectif de favoriser la gestion participative, de soutenir l'économie locale et d'accorder une attention toute particulière aux entreprises préoccupées par l'environnement.

« Dès sa création, Fondation s'est constitué en fonds de capital de développement orienté vers le maintien et la création d'emplois, mais de manière engagée dans le sens du développement durable. Depuis les débuts, nous sommes préoccupés par le rendement économique du fonds, mais aussi par ses impacts sociaux et écologiques », exprime d'entrée de jeu Léopold Beaulieu, président-directeur général de Fondation.

Partisan de la finance responsable, c'est d'abord au sein même de l'organisme que le fonds de travailleurs de la CSN déploie ses premiers efforts pour le développement durable et prêche par l'exemple. « En tant qu'organisme, Fondation intègre des préoccupations de développement durable dans ses propres pratiques. Cela veut dire que nous avons mis en place et que nous continuons d'adopter plusieurs politiques et processus concordant avec l'idée de conjuguer les sphères économique, sociale et écologique », précise M. Beaulieu.

Un code d'éthique

Par exemple, en 2001, le conseil d'administration de Fondation a adopté un code d'éthique à l'intention de ses administrateurs, dirigeants, cadres et toute autre personne pour lesquels une entente, un contrat d'emploi ou un mandat le justifie. En 2002, un code d'éthique similaire a été adopté pour tout le personnel syndiqué du fonds de travailleurs de la CSN.

Dans la même optique, depuis 2006, Fondation produit tous les deux ans un rapport de développement durable suivant les lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI), lesquelles constituent à l'échelle internationale un cadre commun pour les entreprises désireuses d'améliorer leurs pratiques.

Passant en revue les activités de financement de l'organisme, ce document fait le point sur les efforts déployés par Fondation sur les plans économique, social et écologique pour inscrire son action dans une perspective de développement durable.

Cette année, en demandant un examen à un vérificateur indépendant, Fondation est devenu le premier organisme financier québécois faisant appel à l'épargne du grand public à produire un rapport GRI audité et à obtenir le niveau A+. « Nous sommes très fiers d'être pionniers en la matière, confie le p.d.g. de Fondation. Nous espérons que cela va inspirer d'autres organismes à suivre nos traces! »

Aux dires de M. Beaulieu, produire ce type de rapport comporte plusieurs avantages pour les entreprises qui se prêtent à l'exercice. Notamment, cela contribue à mettre en valeur leur réputation, les aide à se démarquer de la concurrence et à attirer les investisseurs. « Ça donne accès à de nouveaux marchés, ça améliore l'acceptabilité sociale, ça stimule l'innovation et ça contribue à l'amélioration du climat de travail et à une meilleure planification stratégique. Ça permet également une meilleure cohérence dans les prises de décisions, les orientations et les actions. Ça aide à améliorer la productivité et à augmenter la réactivité lors de crises. Et puis, ça réduit également les



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR
Léopold Beaulieu, président-directeur général de Fondation

risques! Ça apporte pas mal d'avantages, finalement », énumère le p.d.g.

D'après M. Beaulieu, l'édifice de Fondation, inauguré au début du mois de mai, est l'un des plus beaux exemples de l'intégration des trois dimensions du développement durable à la culture de l'organisme. Construit en bois, celui-ci est unique en son genre en Amérique du Nord. « Il y a là une conjugaison très concrète des dimensions du développement durable aux plans économique, social et écologique. En faisant le choix de cet immeuble en bois, nous soutenons une industrie qui connaît des difficultés, nous améliorons les perspectives d'emploi et nous évitons d'émettre des milliers de tonnes de CO₂ », souligne M. Beaulieu.

L'effet domino

En plus d'adopter de saines pratiques financières au sein de son organisation, Fondation favorise la responsabilité sociale de ses partenaires, notamment grâce à sa politique d'achat. En privilégiant les fournisseurs locaux, les entreprises syndiquées ou ayant des pratiques de gestion participative, les entreprises d'économie sociale ou celles qui respectent les conventions de base de l'Organisation internationale du travail, et en favorisant les fournisseurs ayant adopté une politique ou des pratiques écologiques, Fondation incite ses partenaires à adopter des comportements plus responsables.

Mais le fonds de travailleurs de la CSN ne se contente pas de réclamer de meilleures pratiques de la part des entreprises avec lesquelles il fait affaire, il les accompagne aussi dans leurs démarches. Notamment, il encourage des membres de son personnel à siéger à divers conseils d'administration ou à participer à des comités de travail, dans le but de transmettre leur expertise et de soutenir directement des initiatives qui œuvrent en faveur de la finance socialement responsable et du développement durable.

Il accroît aussi l'accessibilité de ses parties prenantes à une large gamme de produits et de services en favorisant le travail en réseau avec ses partenaires, plus spécialement avec les autres organisations d'intervention économique regroupées au Carrefour financier solidaire, siège social de Fondation à Montréal.

Également, en soutenant un pôle de recherche sur la finance socialement responsable de la Chaire d'éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke, Fondation contribue à permettre aux PME de bénéficier des outils indispensables à une adéquate mesure des répercussions financières liées aux changements climatiques en matière de risques et de possibilités d'action.

« On essaie de placer nos bottines du côté de nos babines, confie M. Beaulieu. Sans prétendre à la perfection et sans croire qu'il ne reste pas beaucoup de place à l'amélioration, on fait tout ce qu'on peut pour être le plus responsable possible! »

Collaboratrice du Devoir

« L'industrie tend à se discipliner »

Le Fonds FTQ insiste sur le « bon voisinage »

Dès le début de ses activités, il y a près de 30 ans, le Fonds de solidarité FTQ a pris en compte une démarche sociale dans ses investissements. Il était à la fois naturel et nécessaire d'agir de la sorte pour un fonds issu du milieu syndicaliste qui est voué à la création d'emplois et au développement économique des milieux.

RÉGINALD HARVEY

Premier vice-président aux investissements, Gaétan Morin dégage un élément majeur qui ressort de la responsabilité sociale dans le brassage des affaires: « C'est une grande question d'équilibre. Étant donné la nature de ce qu'on est et de nos racines, on a une mission de développement économique, mais également de développement social qui est accompagné d'un certain respect de l'environnement, parce qu'on possède une vision à très long terme de nos interventions; il importe donc de s'assurer que les investissements qu'on consent se situent en équilibre avec tout cela. »

Il élabore sur les paramètres en cause: « Pour le développement économique combiné avec celui d'ordre social, on parle beaucoup de cibler des créneaux porteurs d'avenir et de viser les régions; il y a là, pour moi, un aspect social important. Il est question de la création d'emplois de qualité et d'un développement économique québécois qui n'est pas centré uniquement sur Montréal. » Il existe un équilibre à trouver entre l'économique, le social et l'écologique.

Le Fonds se distingue dans son traitement des dossiers: « Quand un financier traditionnel effectue un placement dans une société, il regarde son bilan financier. Nous, on va au-delà de cette analyse en se positionnant un cran au-dessus de cette façon de procéder, ce qu'on fait depuis 28 ans: on dresse également un bilan social. Il y a bien sûr une équipe dédiée à l'aspect financier d'une transaction, mais on en a une autre qui, de son côté, est dotée d'une grande expertise dans le volet social de l'opération en cause. » Il fait ressortir certains points qui sont examinés: « On regarde notamment la qualité des relations de travail et celle des communications. On se demande comment est encadrée la question de la santé et de la sécurité au travail. »

Le Fonds se penche globalement sur toute l'organisation du travail: « Comme finan-

cier, je peux dire que c'est là l'exercice d'un métier complémentaire par rapport au mien, parce qu'on peut de la sorte davantage cibler notre risque: une entreprise qui ne donne pas assez d'importance à la qualité des communications entre le management et ses employés ne performe pas à long terme. Une autre qui ne prend pas soin de la santé et de la sécurité de ses employés se retrouve dans la même situation. » Un facteur aggravant s'ajoute: « C'est d'autant plus vrai aujourd'hui dans certaines régions du Québec, au moment où il existe une pénurie de main-d'œuvre dans certains métiers ou professions. »

Pour le Fonds, l'aspect du bilan social est même appelé à prendre plus d'importance dans les années à venir, comme le souligne Gaétan Morin: « On va se demander quel est l'âge moyen des travailleurs et si un plan de relève a été mis en place. Ce sont des questions qui nous servent, comme investisseurs et comme financiers, à obtenir un éclairage beaucoup plus large sur les risques encourus; on ajoute à nos données un angle supplémentaire et différent que d'autres ne possèdent pas. »

Une vision qui se répand...

De retour à la notion d'équilibre, il se tourne vers un autre élément qui pèse dans la balance: « Il est certain que, de nos jours, une entreprise qui ne respecte pas l'environnement et qui n'a pas une perspective de développement durable ne performe pas davantage à long terme. Il est beaucoup question du Plan Nord ces derniers temps et il faudra que le développement des ressources qui sont déjà là soit effectué de façon durable. »

Il se tourne vers l'industrie forestière: « On a créé, il y a trois ans, une entreprise qui s'appelle Solifor, en achetant de grandes superficies de terres à bois. On s'est assuré, comme fonds socialement responsable, que, dès nos premières acquisitions dans ce domaine, l'exploitation qu'on fait de la ressource soit basée sur des normes écologiques appropriées; il se résume dans une formule simple: si on coupe un arbre, on en plante un autre. On doit faire preuve de ce genre de préoccupations si on veut s'assurer que les activités d'une entreprise se déroulent selon une démarche de bon voisinage; on doit aller vers cela à long terme, que ce soit dans le secteur des ressources ou dans le fonctionnement de n'importe quelle in-



SOURCE FTQ

Gaétan Morin, premier vice-président aux investissements du Fonds de solidarité de la FTQ

dustrie, ce qui, encore une fois, fait partie de l'équilibre entre le développement économique, social et écologique. »

Un impact accru sur l'économie

La finance socialement responsable se manifeste actuellement sur plusieurs fronts à la fois, sans toutefois produire des retombées majeures sur l'ensemble de l'économie québécoise. Gaétan Morin apporte cet éclairage: « En matière de capital déployé, on est au départ; par contre, si on se tourne vers le Global Reporting Initiative [GRI], on voit que de plus en plus de sociétés publiques n'ont d'autre choix, en environnement, que de se comparer et de se mesurer avec ce qui se fait ailleurs dans le but de s'améliorer; les actionnaires sont plus nombreux à désirer que soit pris ce genre d'initiative où il est davantage question d'équilibre et de bon voisinage. »

Il témoigne de son expérience vécue: « Je constate que l'industrie tend à se discipliner et qu'on chemine dans la bonne direction. Est-ce qu'il s'agit d'une réaction en chaîne au cours de laquelle tout ira très rapidement? Ça reste à voir, mais il y a de l'ouverture, et ce qui aide beaucoup dans ce sens-là, ce sont les jeunes entrepreneurs. » Il apporte cette nuance d'importance: « Ce sont les entrepreneurs actuels dans leur ensemble qui ont une vision à long terme, en plus des jeunes qui arrivent sur le marché; ils sont déjà sensibilisés à cette vision qui fait partie de leurs valeurs. » Le Fonds est-il prêt à les suivre dans leurs démarches? « Et que oui », répond sans équivoque le vice-président.

Collaborateur du Devoir

PARTENAIRES SOLIDAIRES
WWW.PARTENAIRESSOLIDAIRES.COM

LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, UN ENGAGEMENT CITOYEN

Le Canada est en train de perdre sa position de chef de file en matière de coopération, une position forgée grâce à 40 ans de collaboration avec les organismes de coopération internationale.

Le temps est venu de miser de nouveau sur des actions en faveur d'un monde plus équitable entre le Nord et le Sud.

La campagne Partenaires solidaires propose au gouvernement canadien un partenariat qui fait entendre la voix des communautés du Sud et qui respecte l'autonomie des organisations d'ici qui les accompagnent.

NOUS SOMMES PRÊTS À CONSTRUIRE UN PARTENARIAT À PART ENTIÈRE... ET VOUS?

AGOCI

Accompagnement
Financement
Entrepreneuriat

23 organismes membres
12 régions du Québec

LÀ OÙ LES AUTRES VOIENT UN RISQUE, NOUS Y VOYONS UN POTENTIEL HUMAIN

Réseau québécois du crédit communautaire
La microcrédit québécois ORIGINAL

Sans frais: 1-877-810-7722 (RQCC)
www.rqcc.qc.ca